



Limoges, le 19 novembre 2014

Communiqué de presse

Le CHU de Limoges conduit une étude sur la télésurveillance à domicile des personnes âgées

Le CHU de Limoges participe actuellement au projet Icare. Il s'agit d'un projet de recherche pilote et unique en Europe. Il a pour but d'évaluer l'efficacité de la télésurveillance médicale à domicile, des personnes âgées qui présentent des maladies chroniques.

Par le biais de ce projet, le CHU veut valider scientifiquement les apports bénéfiques, sur les plans de la santé, médico-social, économique et organisationnel, d'une combinaison de technologies pour le suivi médical des patients, depuis leur domicile. L'objectif est de démontrer que cette surveillance à distance des maladies chroniques des patients âgés, permet d'éviter une décompensation (rupture de l'équilibre) et des hospitalisations non programmées. D'une façon générale, ce projet participe à prévenir la perte d'autonomie. L'étude est menée sur une période de 12 mois, auprès de 500 personnes âgées volontaires. Parmi elles, certaines bénéficieront d'une télésurveillance à l'aide de capteurs biométriques installés à leur domicile. Ces capteurs (non portés) permettront de surveiller des constantes, telles que la tension, la glycémie, le poids, le taux d'oxygénation du sang ou la température. Un boîtier transmettra quotidiennement et de façon sécurisée ces données simultanément au médecin traitant et à l'infirmière libérale qui suivent habituellement le patient, mais aussi, au médecin gériatre expert du CHU.

Pour mener à bien cette étude, le CHU recherche 536 volontaires de plus de 65 ans habitant le Limousin ou le département du Loir et Cher. Ces personnes devront être polypathologiques, c'est-à-dire souffrant d'au moins deux maladies chroniques.

Si vous souhaitez participer ou vous renseigner sur cette étude totalement gratuite, vous pouvez contacter l'équipe du Pr Dantoine en charge du projet : icare@chu-limoges.fr - 05 55 05 89 42

Programme des Investissements d'Avenir

Le projet Icare est soutenu financièrement dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir et plus précisément à travers l'appel à projet e-santé 2 : « Développement de Services Numériques pour la Santé et l'Autonomie ». L'ambition première de ces investissements réside dans la préparation de l'avenir, c'est la raison pour laquelle l'Etat s'adresse, au travers de ce programme, aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain.

Contact presse

Maité Belacel, chargée de communication
05 55 05 63 51 – maite.belacel@chu-limoges.fr